

## Salaires : seulement 2% d'augmentation prévue pour 2015

C'est le résultat d'une enquête réalisée par Deloitte. Selon le cabinet de conseil, cette frilosité extrême des entreprises est en partie due au faible niveau d'inflation.

"Extrêmement prudentes", les entreprises prévoient d'augmenter en 2015 les salaires de seulement 2%, selon une enquête du cabinet Deloitte dévoilée ce lundi 8 septembre. Les prévisions d'augmentations globales (générales et individuelles) sont "dans une tendance proche" de celle de 2014, explique le cabinet de conseil. "Même au plus fort de la crise économique en 2008, les entreprises envisageaient des augmentations autour de 2,4% (contre 3,3% en 2008 avant la crise)", déclare-t-il. Selon Deloitte, cette frilosité extrême est en partie due au faible niveau d'inflation. Cette dernière est tombée à 0,5% en France en juillet sur douze mois. Ainsi, les budgets prévisionnels varient de 1,9% pour les non-cadres à 2,25% pour les cadres supérieurs.

Deloitte rappelle toutefois qu'en 2014, les concrétisations ont été plus hautes que ce que les entreprises envisageaient en début d'année : 2,6% au lieu des 2% prévus. Cette hausse exclut l'évolution de l'épargne salariale (intéressement et participation), qui a diminué de 5 à 10% entre 2013 et 2014. Par ailleurs, l'étude remarque des "différences faibles entre les secteurs", bien que ceux "de l'énergie et de l'assurance se positionnent nettement au-dessus des autres". En revanche, la taille des entreprises engendre des écarts plus importants. Ainsi, en 2014, les compagnies de moins de 1 000 salariés ont offert davantage (+2,6%) que les plus grandes (+2%) à leurs salariés non-cadres. Pour les cadres, la différence est encore plus importante (+2,7% et 1,9%).